

RÉSISTANCE SOCIALE

LA RÉPUBLIQUE SERA SOCIALE OU NE SERA PAS !

Le mot de la Présidente



Bien sûr, les grèves de novembre 2007 n'auront sans doute pas le même impact que celles de novembre/décembre 1995. Pourtant, les salariés des transports, comme ceux de l'énergie, ont refusé une fois de plus de baisser les bras et de considérer comme inéluctable une réforme des régimes spéciaux de retraite qui consiste avant **tout à baisser le montant des pensions actuelles et futures d'1,5 millions de salariés**, avant de s'attaquer en 2008 à celles des autres salariés, du public comme du privé.

Il ne faut attendre aucune pitié de l'homme ami du grand patronat à l'égard des plus défavorisés, comme le montre la décision de sa majorité de faire payer **une redevance télé, fut-elle réduite de moitié, à 760 000 retraités de plus de 65 ans, considérés comme trop pauvres pour être imposables.**

Même si la grève des transports n'a pas duré aussi longtemps que celle de 1995, il serait prématuré de considérer comme définitivement perdue la bataille qui a été lancée. Le conflit peut rebondir après les fêtes. **Résistance Sociale tient à réitérer sa solidarité avec ces salariés en lutte pour leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail et leurs retraites.**

Ce combat nous concerne toutes et tous. Ce ne sont pas les mesures annoncées par Sarkozy, censées augmenter le pouvoir d'achat, qui peuvent apporter une réponse : le slogan « travailler plus pour gagner plus » a, certes, séduit bon nombre de salariés lors de la campagne présidentielle mais beaucoup, depuis, ont compris qu'il n'avait pas de sens : la suppression déguisée des 35h ne s'accompagne d'aucune remise en cause de la flexibilité ni d'aucune hausse réelle des salaires, pourtant indispensable, non seulement d'un point de vue de justice sociale mais aussi d'un point de vue économique, dès lors que cela permettrait de favoriser la croissance.

Face à cette situation une autre réponse doit être apportée.

Au-delà de son succès immédiat et de la qualité des différents intervenants, comme des débats eux-mêmes, les cinquièmes Vendémiaires de Résistance Sociale ont montré que le besoin de travailler collectivement à un autre avenir, d'offrir un débouché aux luttes sociales, était partagé par beaucoup de militants syndicaux, associatifs et politiques.

Nous avons conscience qu'il s'agit là d'un travail de longue haleine mais nous sommes encouragés à le poursuivre avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent le mener dans leurs structures mais aussi à l'extérieur en confrontant leurs idées à celles des autres. **Car c'est ensemble que nous pourrons construire une alternative !**

Marinette BACHE

SOMMAIRE

Solidarité Internationale
(Page 2)

La sécurité sociale, grande
offensive de N. Sarkozy
(Pages 3, à 6)

Avez-vous remarqué ?
(Page 6)

Zones franches :
Territoire offerts aux
patrons
(Page 7)

Coup de gueule
(Page 8)

**"Notre nouvelle
maquette doit
beaucoup à Michel
Lacoux. Qu'il en soit,
ici, vivement
remercié."**



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Par Emilie KERDUJAL

GRECE

Les écoles et lycées sont restés fermés le 26 novembre suite à une grève générale des syndicats des secteurs primaire et secondaire qui réclament davantage de moyens pour l'enseignement et s'inquiètent des projets du gouvernement concernant les retraites.

Les syndicats dénoncent la faible part dévolue dans le budget 2008 à l'enseignement (3,1% du PIB).

Ils réclament également un salaire minimum mensuel à 1400 euros.

BURUNDI

Une grève des fonctionnaires affecte depuis plusieurs semaines le Burundi. Plusieurs responsables syndicaux ont été emprisonnés. Quatre d'entre eux ont cependant été libérés le 6 décembre mais la grève continue.

ALLEMAGNE

Le nouveau président du puissant syndicat allemand IG Metall, Berthold Huber, a estimé le 8 novembre que la durée de travail hebdomadaire de 35 heures restait "l'objectif" pour créer plus d'emplois en Allemagne, tout en appelant à une nouvelle réflexion sur le temps de travail.

"La semaine des 35 heures doit être et rester l'objectif" pour créer de l'emploi en Allemagne, a-t-il déclaré dans le quotidien populaire Bild

"Si les entreprises embauchent de nouvelles personnes au lieu de réclamer durablement des heures supplémentaires, cela crée des dizaines de milliers d'emplois", a-t-il expliqué.

Elu mardi à la tête du premier syndicat européen en termes d'adhérents (2,33 millions), M. Huber, 57 ans, réclame cependant un nouveau débat sur le temps de travail. "Seules des réponses différenciées peuvent être apportées aujourd'hui" à cette question, a-t-il dit mercredi au cours d'un congrès du syndicat à Leipzig (est).

Il a souligné le décalage entre le temps de travail hebdomadaire effectif moyen de 39,9 heures et la durée légale de 35 heures. "Nous devons limiter le temps de travail principalement là où chaque minute de durée de travail supplémentaire est inacceptable", a-t-il dit.

A noter par ailleurs que l'Allemagne a aussi connu une quatrième grève des transports étendue cette fois pendant trois jours à l'ensemble du réseau. Des hausses de salaires ont été proposées par la direction mais aucun accord n'a pour le moment été signé.

ITALIE

Une grève nationale de 24 heures **touchant pour la première fois depuis 25 ans** tous les moyens de transport a été massivement suivie en novembre par les salariés protestant contre le manque de ressources du budget 2008 dans ce secteur.

Pratiquement aucun train, bus, ou métro n'a circulé, les bateaux et ferries restaient à quai et plus de 350 vols ont été annulés à Rome et à Milan en raison de la grève.

Même les employés des entreprises de pompes funèbres, des services de secours et de dépannage sur les autoroutes ont participé au mouvement.

A la mi-journée, près de 80% des employés avaient répondu à l'appel lancé par les principales confédérations syndicales du pays.

Au total, quatorze secteurs des transports étaient paralysés, selon des horaires variant en fonction du type de transport ou des villes, qui permettaient néanmoins d'assurer un service minimum aux heures de pointe.

BOLIVIE

Réunion d'information et de solidarité avec la Bolivie avec la présence de M. Pablo Solón (*) représentant plénipotentiaire du gouvernement de Bolivie avec rang d'ambassadeur pour les relations d'intégration et de commerce

le jeudi 13 décembre à 21 heures

à la Maison de l'Amérique Latine,

217, Boulevard Saint Germain

75007 Paris

Métro : Solférino – Rue du Bac

L'Ambassade de Bolivie en France vous invite à une réunion d'information sur les récents événements survenus en Bolivie et la décision du Président Evo Morales d'appeler à un référendum révocatoire des mandats du Président de la République et des gouverneurs des neuf régions du pays. L'ambassadeur Pablo Solón, en tournée en Europe, exposera les enjeux de la tenue du référendum, ainsi que la délicate situation que traverse la Bolivie du fait de manœuvres de certains groupes de pouvoir privés qui, sous couvert de la défense de la démocratie et de la liberté, visent à déstabiliser le gouvernement de M. Evo Morales Ayma et mettre fin à la demande souveraine du peuple bolivien d'adopter une nouvelle Constitution.



PLACE AU DÉBAT

LA SECURITE SOCIALE, GRANDE OFFENSIVE DE N SARKOZY.

Par Jean-Claude CHAILLEY

La Sécurité Sociale, nous paraît naturelle et éternelle. Pourtant, elle n'a pas toujours existé et **elle est menacée à court terme**.

Il n'est pas inutile de rappeler et de se rappeler les fondements de la Sécurité Sociale, de vérifier si on les juge toujours pertinents ou s'il faut les « remettre à plat », comme on l'entend souvent, pas seulement à droite.

I L'ordonnance du 4 octobre 1945 pose les fondements de la Sécurité Sociale :

« Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent ».

C'est une assurance sociale, qui couvre tout : « retraites, accidents du travail, maladies professionnelles, allocations familiales... ».

Il s'agit d'une assurance des salariés, même si son extension est prévue.

Il en découle qu'un salarié accidenté, malade, en retraite (et aussi un chômeur) reste un salarié. C'est pourquoi les retraites, par exemple, doivent être indexées sur les salaires.

Les régimes spéciaux ont existé avant 1945. Il était prévu d'aligner la Sécurité Sociale sur ces régimes, donc vers le plus favorable. Au nom de « l'équité », c'est l'inverse qu'on fait.

Les régimes spéciaux plombent-ils la Sécurité Sociale, comme médias et responsables politiques nous l'ont ressassé ? **Non, c'est un mensonge : ils ne sont pas rattachés à la Sécu !!!** (mais ils entrent, par contre, dans le champ du Pacte de Stabilité européen).

La protection sociale, c'est des DROITS.

Dés les années 1800, on différencie CHARITÉ et DROITS.

En 1820, se crée "la société des ouvriers gantiers de Grenoble" qui définit la **solidarité ouvrière en opposition à la charité**. « On n'a jamais bien compris le but de cette institution, que l'on a trop souvent assimilée aux bureaux de charité; pourtant, quelle différence! Ceux-ci sont composés, il est vrai, de personnes bienfaitantes... **la pitié** est le sentiment qui les fait agir; chez nous, au contraire, les secours que la société accorde sont des **droits acquis...**, **c'est une famille** qui réunit en commun le fruit de ses labeurs pour pouvoir s'entraider mutuellement,... Pas de pitié dans leur empressement, pas de honte pour celui qui reçoit, quelle que soit la différence des positions; tous sentent que la fortune est inconstante; celui qui ne reçoit pas aujourd'hui peut recevoir demain. **Les droits sont tous égaux**, nulle autre différence que celle des malheurs; celui qui se trouve favorisé par la fortune peut s'en voir abandonné; alors, ses droits sont indiscutables et ce qu'il a fait pour ses frères doit être fait pour lui. N'est-ce pas là plutôt une société de prévoyance, et n'est-ce pas injuste en ne voulant la considérer que comme une oeuvre de charité, toujours humiliante pour celui qui est obligé de recevoir les secours qui lui sont nécessaires? Chez nous,... **celui qui reçoit ne reçoit rien de personne, c'est sa propriété qu'on lui remet, c'est son bien qu'il dépense, il ne doit aucun remerciement, le contrat est réciproque.**»

C'était il y a près de 200 ans. Les droits, la solidarité, se dégageaient de la charité.

Maintenant au nom des « réformes », on est revenu aux campagnes de charité, au Téléthon, aux Restos du cœur, au Sidaction...

On est culpabilisé, responsable d'être malade. Donc, on doit être puni par des franchises, des remboursements.

(suite page 4)



PLACE AU DÉBAT

(suite de la page 3)

On est même des malades imaginaires.

Donc, les gouvernements ont diminué « l'offre de soins » par le numerus clausus des médecins, les fermetures de lits, d'hôpitaux et maternités.

Si on a une maladie grave, si on est vieux, on est un « boulet ».

En 1820, au contraire, on définissait la cotisation comme créatrice de droits. Dans ce cadre, on ne doit rien à personne, on n'a pas à s'excuser d'être malade ou vieux.

Quelques caractéristiques des fondements de la Sécurité Sociale :

- La Sécu est égalitaire dans le soin (même si c'est de moins en moins vrai, dans la réalité),
- Elle est solidaire : elle couvre l'individu du fœtus au décès, quelle que soit sa condition sociale, qu'il soit chômeur, actif ou retraité, homme ou femme,
- Elle est redistributive : celui qui a un salaire supérieur cotise davantage,
- Contrairement à une assurance privée, on ne cotise pas différemment en fonction de son dossier médical. Il ne doit pas exister de franchise (l'introduction des franchises est récente),
- On a, en théorie, les mêmes tarifs et les mêmes soins sur tout le territoire. Ça paraît évident, ça ne l'est pas. Ce n'est pas le cas aux USA, où les tarifs sont différents, le financement dépendant en partie des entreprises, des états, des comtés, des communautés.
- La Sécu est une assurance sociale. Elle est de nature différente d'un impôt.

Lorsque MM Lambert (UMP) et Migaud (PS) proposent une modification constitutionnelle visant à **fusionner** les parties recettes du projet de loi de finances (**budget**) et du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (**budget sécu**), ils remettent en cause les fondations de la Sécu.

C'est très dangereux de fusionner : M Bush a opposé son veto pour la 4ème fois en octobre 2007 à un texte de loi étendant la couverture santé de 4 millions d'enfants. Dans le budget unique, la santé des enfants entre en concurrence avec la guerre en Irak.

La Sécu n'a pas pour but de servir du profit aux actionnaires. Les cotisations sont réparties entre tous les ayant-droit sans en soustraire 15 % à 20 % pour les actionnaires.

La Sécu est nationalisée, égalitaire et redistributive. Pas étonnant que ça ne plaise pas à Sarkozy, au MEDEF, à Bruxelles.

Discours de N. Sarkozy le 17 septembre :
« L'assurance maladie n'a pas vocation à tout prendre en charge... **C'est pourquoi je vais ouvrir un débat sur le financement de la santé. Qu'est-ce qui doit être financé par la solidarité nationale** (remarque : pas forcément les cotisations : ça peut être une aide comme le RMI ou Medicaid pour les pauvres aux USA) ? **Qu'est ce qui doit relever de la responsabilité individuelle ?**
Exemple : « la dépendance des personnes âgées est le plus souvent un risque assurable qui peut être couvert en partie par des **produits financiers innovants** ».

C'est clair, il s'agit de privatiser, de créer des fonds de pension, des produits financiers innovants, une nouvelle bulle spéculative comme les subprimes. Ça va dans le sens de l'achèvement du « marché intérieur à la concurrence libre et non faussée », cher à la Commission Européenne de Bruxelles.

Qu'est ce qu'un hôpital performant ?
« Un hôpital performant est un hôpital qui apporte sa contribution au rééquilibrage de l'assurance maladie... Les partenariats public - privé doivent devenir la règle » N. Sarkozy, discours de Bordeaux

(suite page 5)



PLACE AU DÉBAT

(suite de la page 4)

LA BASE DU FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

La base de la Sécu, c'est les cotisations, basées sur le salaire. C'est du salaire différé ou socialisé : au lieu de le recevoir immédiatement, une partie est mise de côté pour alimenter la Sécurité Sociale. Les cotisations, dites patronales ou salariales, sont toutes deux du salaire.

Donc, exonérer les employeurs de cotisations, c'est réduire le salaire.

C'est ce qu'on fait à grande échelle depuis une quinzaine d'années : 25 milliards d'euros d'exonérations par an + tout ce qui n'est pas compté et qui s'est substitué au salaire (stocks-options, intéressement, participation...) qui se montent à 25 milliards d'euros supplémentaires, soit **au total 50 milliards d'euros (Cour des Comptes)**.

L'analyse du « trou » de la Sécu, des compensations, ... mériterait un article entier.

Notons que, lorsqu'on veut combler un trou, on commence par arrêter de le creuser. Mais Sarkozy continue de creuser avec ardeur.

Pour lui, la Sécu est une cagnotte sans fond. Par exemple, « travailler plus pour gagner plus » : 3 milliards d'euros d'exonérations. Les marins se plaignent du gas-oil : on les exonère des cotisations sociales. Et la Sécu assure même le financement du Grenelle de l'environnement...

Notons que le régime vraiment déficitaire n'est pas celui des salariés, mais celui des agriculteurs : plus de 4 milliards à lui seul.

« Si les dépenses augmentent et donc si le déficit augmente, on pourra alors augmenter le montant de la franchise... »

N. Sarkozy, campagne électorale

LE MODELE US QU'ON VEUT NOUS IMPOSER EST CATASTROPHIQUE

« La médecine et la pharmacie sont onéreuses aux États-Unis. Dans les grandes métropoles, en particulier, une consultation peut revenir cinq fois plus cher qu'en France, et une journée d'hôpital peut coûter 2000 – 3000 dollars ». Donc, prenez impérativement une assurance (Site du Consulat de France)

Quelques caractéristiques de l'assurance maladie aux USA

Principe : assurance facultative et privée + dispositifs d'aide pour les plus défavorisés.

Cette assurance était largement basée sur les entreprises, mais avec les licenciements, les délocalisations, la sous-traitance, les entreprises ne peuvent plus ou ne veulent plus payer.

Les dépenses de santé représentent **16 % du PIB en 2007**, (environ 50 % de plus qu'en France en 2004 selon l'OCDE, écart qui augmente). Elles augmentent plus vite qu'en France.

Coût par ménage : double de la France

Pourtant, **47 Millions d'américains sont sans assurance maladie**. Ce ne sont d'ailleurs pas les américains les plus pauvres, mais les assurances privées sont si chères que beaucoup de ceux qui sont au dessus du plafond d'aides ne peuvent pas payer une assurance maladie.

82 Millions d'américains ont passé une partie de 2002 ou 2003 sans assurance médicale.

L'espérance de vie n'est que la 40^{ème} dans le monde.

On a l'image d'une médecine techniquement avancée. Oui, mais pas pour tous. L'Institut médical estime que **18 000 américains meurent chaque année par manque de soins** (6 fois le nombre de morts au World Trade Center lors des attentats du 11 septembre)

Les primes d'assurance augmentent de 12 % par an contre 4 % en France, augmentation qu'on juge pourtant insupportable (objectifs du PLFSS 2,5% en général).

La santé est si chère que ceux qui ne sont pas trop loin se font soigner au Mexique...

(Suite page 6)



PLACE AU DÉBAT

(suite de la page 5)

Il y a 2 programmes d'aide pour les retraités et les plus pauvres **Medicare et Medicaid**. Les couvertures sont plafonnées et insuffisantes. Sur leur site officiel, on vous envoie vers les programmes de charité, communautaires, ...pour vous permettre d'essayer de trouver un complément.

Les bases de notre Sécurité Sociale sont indiscutablement bonnes, même si, ces dernières années, les divers gouvernements se sont acharnés à les éroder.

Le reproche adressé à la Sécu par la mondialisation libérale est uniquement de ne pas être privatisée. Il s'agit d'ouvrir tout ce qui est rentable aux multinationales de l'assurance.

Alors, on oubliera les objectifs de croissance des dépenses de santé de seulement 2,5 %.

Comme pour toute multinationale, comme aux USA, **on exigera une croissance à 2 chiffres des primes d'assurance.**

Comme aux USA, les millions de citoyens qui ne pourront pas payer des primes d'assurance prohibitives auront droit à l'éternel et insuffisant **« filet de sécurité pour les plus modestes »**, qui donne un alibi et un zeste de bonne conscience à chaque réforme de régression sociale.

Les Citoyens et nombre de militants sous estiment la volonté de Nicolas Sarkozy, poussé par la mondialisation libérale, de remettre en cause la Sécu dans ses fondements. A nous d'informer et de mobiliser.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

Les inégalités de revenus progressent en France

Selon l'INSEE, le mouvement de baisse des inégalités, du niveau de vie et de la pauvreté s'est essouffé depuis 2002. **La pauvreté a même progressé en France en 2005.**

Les 10 % d'individus les plus modestes ont un **revenu inférieur à 780 euros mensuels**. Les 10% de salariés les plus aisés gagnent **plus de 2450 euros par mois**.

En 2005, la France comptait 7,1 millions de pauvres ayant un revenu de moins de 817 euros par mois et par personne, dont 3,7 millions gagnant moins de 681 euros par mois.

Il faut noter que la population pauvre a augmenté de 260 000 personnes entre 2004 et 2005

C'est le système de redistribution qui permet de corriger les inégalités. Mais, entre 1996 et 2006, la baisse de l'impôt sur le revenu a profité davantage aux plus aisés, selon l'INSEE, alors que les prestations sociales ont stagné.

Les minima sociaux représentent 12,1% du niveau de vie des 20% de personnes aux revenus les plus modestes. Les allocations logement en représentant 15,1%.

Ce n'est pas avec les dernières mesures prises par Sarkozy et sa majorité que les écarts vont se rétrécir : paquet fiscal d'un côté, franchises médicales et remise en cause de l'exonération de la redevance des personnes de 65 ans les plus modestes de l'autre, on voit de quel côté penche la balance...



PLACE AU DÉBAT

Zones franches : territoires offerts aux patrons !

Par le syndicat FO Guyane

Se voir offrir infrastructures, eau, électricité, énergie. Ne payer ni impôts, ni charges... et à peine ses salariés, lesquels, qui plus est, sont dénués des droits les plus élémentaires. Ce rêve de patron ultralibéral est devenu réalité dans ces territoires qu'on dit « francs ». Le monde en compte aujourd'hui trois mille.

La floraison des zones franches est l'une des conséquences de l'explosion, à partir du début des années 1980, de la dette des pays en voie de développement et de leur incapacité à la rembourser. Elle les livra pieds et poings liés aux institutions financières internationales, FMI, banque mondiale, OCDE, qui étaient pourtant en partie grandement responsables de cette situation.

Jusque-là, ces pays, pour la plupart, avaient appliqué des politiques économiques qu'on peut qualifier de protectionnistes en établissant des barrières douanières afin de protéger leurs industries nationales. En même temps, ils limitaient et encadraient les investissements étrangers.

Les organisations financières internationales leur enjoignirent d'effectuer un virage à 180 degrés, de prendre un nouveau cap auquel l'orthodoxie libérale servirait de boussole. Pour se développer, s'enrichir, rétablir les comptes, il fallait dorénavant faciliter les investissements privés étrangers en libéralisant, privatisant, déréglementant.

Le moyen : les zones franches, qui furent parées de toutes les qualités. Selon leurs partisans, elles allaient créer des emplois sur place et, du coup, améliorer la balance commerciale en augmentant les exportations, enfin former les travailleurs locaux aux technologies les plus modernes.

Pour récolter tous leurs supposés bienfaits, les pays d'accueil, en contrepartie, devaient se montrer accommodants et généreux. C'était à eux de régler dans les zones tous les coûts d'infrastructures, routes, installations portuaires, mises en place de lignes téléphoniques, d'un réseau de distribution de l'eau et de l'énergie.

Mieux encore, les premières années, les investisseurs seraient dispensés, en totalité ou en partie, d'acquitter la facture de ces services. Ils leur seraient offerts. Enfin, et c'est le plus important, les entreprises étrangères y bénéficieraient de l'exonération des droits de douanes et d'un traitement fiscal et social préférentiel.

On compte aujourd'hui environ trois mille zones franches dans le monde, sous différentes appellations : Free zones, Maquiladoras, Spécial economic zones, Points francs... On n'en trouve pas que dans les pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique situés au sud des Etats-Unis. Plusieurs nations du Vieux Continent en possèdent dont certaines sont membres de l'Union Européenne, (Malte, Chypre), devant

bientôt y adhérer, (Bulgarie), ou aspirant à le devenir, (Turquie). Elles sont particulièrement nombreuses dans le sud et l'est du bassin méditerranéen et proposent toutes, à des degrés divers, des mesures du même ordre.

A Chypre, par exemple, les entreprises étrangères sont exonérées de droits de douane et de charges. Elles acquittent un impôt sur les sociétés de 4,5% à 0% contre 20% pour les sociétés nationales.

Au Maroc, elles bénéficient d'une exonération totale d'impôts sur les sociétés et sur le revenu les cinq premières années, et de 50% les années suivantes. Elles n'ont pas à acquitter la TVA sur tous les équipements, matières premières, outils. Elles peuvent transférer sans limitation leurs profits après impôts.

En Tunisie, les entreprises exportant au moins 80% de leurs produits bénéficient d'une exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans et d'un impôt réduit de 50% au-delà. Les profits réinvestis sont totalement défiscalisés. Des incitations supplémentaires sont disponibles pour promouvoir les investissements dans la santé, l'éducation, les transports, la protection de l'environnement, le traitement des déchets, la recherche et le développement technologique.

Les exonérations fiscales et sociales ne sont pas le seul avantage consenti aux investisseurs privés dans les zones franches. Les droits de l'homme et des salariés y ont peu cours. Y travailler s'apparente plus à l'esclavage qu'au salariat tel qu'il est vécu en Guyane, en France ou dans les nations démocratiques. Le coût du travail y est tel que le MEDEF n'oserait le rêver.

Dans les maquiladoras, au Mexique, pays qui n'a toujours pas ratifié les conventions de l'Organisation internationale du travail sur le droit d'organisation et de négociation collective et sur l'âge minimum, les entreprises utilisent les syndicats « officiels » pour empêcher toute grève ou protestation.

Des listes noires de syndicalistes circulent afin d'exclure les récalcitrants des embauches. Tous les moyens sont utilisés pour empêcher la formation de syndicats libres : menace de licenciement ou de fermeture de l'usine, voire des menaces physiques.



COUP DE GUEULE

Ce qui est éthique, c'est d'être bien payé !

Par Aure ANDRÉ

Savez-vous qu'il existe un forum mondial de l'économie responsable qui se réunit régulièrement et tient, à grands frais, des colloques sponsorisés par de grandes marques de supermarchés, de banques, d'assurances et autres consortiums, tout aussi « éthiques », des colloques où l'ont discute savamment – et entre gens responsables – d'un monde plus conscient ?

Leurs maîtres-mots sont la « diversité » et « l'équité ». Ils me font peur ! Les chantres de la diversité ont toujours combattu l'égalité des droits.

En général, ces bien-pensants s'exonèrent de toute politique visant à mettre en place l'égalité des chances par une école qui remplisse son rôle d'instruction de tous et de promotion sociale. Et ils n'envisagent aucune tentative d'évaluation de leurs principes

ni aucun contrôle de leurs résultats : ils ont la « science infuse ».

Ce forum ne faillit pas à la règle. Il aborde le problème du travail en découpant le salariat en tranches : les jeunes, les handicapés, les femmes, les travailleurs de telle ou telle origine ethnique ou culturelle...

Quant aux partenaires sociaux, ils doivent être « éduqués à la diversité » ! Il faut « identifier et mettre à profit les valeurs féminines ». Et, après, on les évaluera par rapport aux « valeurs masculines » ? Et on les rémunérera « en toute équité » ?

Au secours ! A moi salariés de tous pays !

Quand fera-t-on comprendre à tous ces bien-pensants – bien au chaud - que ce qui est vraiment éthique, c'est d'avoir un travail et d'être correctement payé ?

VOUS AUSSI REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ A RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :

www.resistancesociale.fr

Courriel : resistance.sociale@laposte.net

Présidente de RESO et directrice de la publication : **Marinette BACHE**

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)

